

## Basse-Normandie

Déjà 16 entreprises de transport routier de marchandises  
signataires de la charte régionale d'engagements volontaires  
de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>

### Pourquoi pas vous ?

La démarche est désormais ouverte aux entreprises de transport routier interurbain de voyageurs

**6 avril 2010**

Signature par les entreprises Blochon Martin, Jourdan et le groupe Malherbe



**22 novembre 2010**

Signature par les entreprises Agrial, Bonafini, Normatrans et les groupes Mertz et Napoly



**12 décembre 2011**

Signature par les entreprises Clé Production et Services, NBT, Logidis comptoirs modernes, Transports Desjouis, Euro Logistic, Larbre industrie, VP Transports et le groupe Chatel



Démarche mise en oeuvre en Basse-Normandie par l'ADEME et la DREAL en partenariat avec les fédérations professionnelles du transport (FNTR, FNTV, TLF et UNOSTRA) et les organismes de formation de la branche (AFT.IFTIM et PROMOTRANS)